

DEPARTEMENT DE L'ISERE  
ARRONDISSEMENT DE GRENOBLE  
CANTON DU TOUVET  
SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE  
DE SAINT BERNARD DU TOUVET ET SAINT HILAIRE DU TOUVET

**COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL DU MERCREDI 14 JANVIER 2015**

L'an deux mille quinze, le mercredi 14 janvier à vingt heures et trente minutes  
Le Conseil Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison des Services  
Publics à Saint Hilaire du Touvet  
Sous la Présidence de Madame Julie de BRIE.

Nombre de Conseillers Syndicaux en exercice : 8

Date de convocation du Conseil Syndical : le 08 janvier 2015

ETAIENT PRESENTS : Julie de BRIE, Isabelle MICHAUX, Christelle NEYROUD, Ann  
HERTELEER, Fabrice SERRANO, Philippe WACK.

ABSENTS EXCUSES: Gérald FOURNIER (procuration à Julie de BRIE), Flore CAQUANT  
(procuration à Philippe WACK).

est nommé secrétaire de séance Fabrice SERRANO.

Lecture est faite par madame la Présidente de l'ordre du jour inscrit dans la convocation

**1. Approbation du compte rendu du 10 décembre 2014**

Madame la Présidente propose le compte rendu du Conseil Syndical du 10 décembre 2014.

Mme NEYROUD fait ajouter que "le conseil décide à l'unanimité de mandater la présidente pour la signature de l'ensemble du point 5".

Une fois cette modification faite, le compte rendu est soumis au vote. Il est approuvé à l'unanimité.

**2. Délibération modificative n°3**

Lecture est faite de la décision modificative n°3 portant sur un rééquilibrage du chapitre 012 charges du personnel lié à l'augmentation du nombre de personnel non titulaire (remplacements, TAP).

Article	Désignation	Service	Proposé	Voté
60621/01 1	combustibles	EM	-6 000.00 €	-6 000.00 €
61558/01 1	Entretien autres biens mobiliers	CAN	-1 020.00 €	-1 020.00 €
6455/011	Cotisations assurances personnel	EM	7 020.00 €	7 020.00 €

**Total des dépenses : 0.00 €**

Après en avoir délibéré le Conseil Syndical accepte à l'unanimité la DM n°3.

### **3. Convention délégation de personnel administratif**

Madame la Présidente demande l'autorisation de signer la convention entre la commune de St Bernard du Touvet et le SISCO pour délégation de personnel administratif. Mme LASSIBILLE Valérie viendra renforcer le travail de Mme HAUTERIVE Nathalie.

Après en avoir délibéré le Conseil Syndical autorise à l'unanimité Mme la Présidente à signer la convention.

### **4. Convention SISCO-SDIS 38**

Madame la Présidente demande l'autorisation de signer la convention entre les sapeurs- pompiers volontaires de St Hilaire du Touvet (représentés par le DSIS 38) et le SISCO.

Les pompiers demandent la possibilité au SISCO de prendre en charge leurs enfants gratuitement lors d'interventions au restaurant (11h30-13h20) ainsi qu'aux TAP du jeudi après midi (13h20-15h-16h30).

Après en avoir délibéré le Conseil Syndical autorise à l'unanimité Mme la Présidente à signer la convention.

### **5. Divers**

**Travaux:** dossiers portés par Mme MICHAUX : où l'on évoque la difficulté liée aux réceptions des travaux, le nombre de rendez-vous à fixer , l'avancée de la réflexion et l'analyse liée à la consommation énergétique (partenariat avec l'AGEDEN \_ *Nos consommations énergétiques sont dans les normes eu égard de la superficie. L'AGEDEN suggère de renégocier notre contrat de maintenance afin d'améliorer le suivi de nos consommations. Mme MICHAUX procède à la résiliation du contrat actuel ,* contrat EDF élémentaire et ampérage école maternelle), les travaux en cours (contrat maintenance équipement incendie, électricité), ceux à venir (électricité \_ dont le tableau électrique de l'école maternelle\_ , flocage local fioul, préau école maternelle).

**Accessibilité:** dossier porté par Mr WACK: Appel d'offre d'étude en cours de dépouillement à Saint Hilaire. Tarification d'ici à 15 jours.

Levée de séance 23h00